



**Journée des médecins de santé publique, 22 Octobre 2015,
Ministère de la santé**

Changements climatiques : un enjeu de santé publique au XXI^{ème} siècle

Promouvoir l'aménagement des structures sanitaires et médico-sociales au regard des vulnérabilités locales.

A partir d'un retour d'expérience présenté brièvement par l'ARS BOURGOGNE (cf vos diapos en PJ

Au départ pour l'ARS BOURGOGNE : réflexion sur la mise en place d'une politique de prévention régionale multidisciplinaire suite au rapport de la mission IGAS constatant l'influence du "bâti" (=type de bâtiment, isolation, ...) sur la surmortalité liée à la canicule 2003 dans les établissements de santé: ES et médico-sociaux) = Volet prévention du plan canicule de Bourgogne

Suite aux échanges avec l'ARS BOURGOGNE, le GT pointe :

- l'importance d'un conseil et d'un accompagnement des ES dans la durée,
- un constat de base = connaissance très partielle du bâti de la part des ES et de l'ARS,
- le besoin de construction d'un cahier des charges pour choisir un opérateur extérieur capable de délivrer un conseil en énergie adapté, un appui aux ES pour évaluer leur consommation d'énergie dans un 1er temps, puis réaliser un pré-diagnostic pour connaître les points d'amélioration nécessitant des actions simples et les points nécessitant des travaux plus importants
- nombreux opérateurs généralistes disponibles pour le diagnostic énergétique (temps 1 de la démarche)
- Mais difficulté pour trouver un opérateur compétent dans l'accompagnement particulier des ES (c'est à dire ayant une bonne connaissance des spécificités des ES) : peu d'opérateurs identifiés

Les orientations retenues par le GT2 pour amorcer la promotion de l'aménagement des structures sanitaires et médico-sociales pour prendre en compte le réchauffement climatique :

- commencer par le début : connaissance de ce qui est consommé en énergie dans un ES (temps 1 de la démarche, nombreux opérateurs disponibles)
- inscrire le sujet dans une politique régionale dans la durée
- leviers disponibles : CPOM, Mise en place de référent ARS sur le sujet pour accompagner les établissements dans la durée
- mais pour efficacité et cohérence territoriale : besoin fort d'une impulsion nationale (cf. programme PHARE (Performance Hospitalière pour des Achats REsponsables, lancé par la DGOS en 2011, pour grouper les achats dans les ES car ils constituent le deuxième poste de dépenses (après la masse salariale) et donc leur optimisation est un levier majeur de performance)

Remarque : le RESAH est en train de préparer une offre d'appui qui répondra normalement aux préoccupations mentionnées ci-dessus (cf. message en pièce jointe)